

2019

L'usage du droit à la frontière

Référé-liberté pour exiger des mesures urgentes tendant à améliorer les conditions de vie indignes des personnes exilées à Grande Synthe

Le 30 avril 2019

2 exilés et 9 associations déposent une requête en référé-liberté pour demander des mesures afin de sauvegarder la dignité et le respect des droits fondamentaux des personnes vivant à Grande-Synthe dans des conditions sanitaires précaires, malgré l'ouverture temporaire d'un gymnase.



Le 09 mai 2019

Le juge des référés rejette la requête. RAISON : La fermeture prochaine du gymnase conduirait nécessairement l'Etat à prendre en charge, à organiser l'accueil et la réorientation de l'ensemble des exilés présents sur ce site.

Le 21 juin 2019

Le Conseil d'Etat enjoint à la préfecture du Nord d'installer des points d'eau, douches et sanitaires « en nombre suffisant » à proximité du gymnase (700 personnes installées).

